

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Ciseaux Inc.	Numéro de permis 2016861	Date d'inspection Le 07 décembre 2022	
Nom de l'établissement Roche Papier Stylo 2		Numéro de téléphone (506) 854-0230	
Adresse 85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;

- Le ratio enfant-éducatrice\éducateur
- La routine quotidienne (1 heure à l'extérieur par période de 4 heures lorsque la majorité des enfants sont présents et si les conditions météorologiques le permettent)
- L'orientation positive aux enfants
- Matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieur
- L'aire de repos

Au moment de l'inspection, le groupe était en train de s'installer pour le temps de repos\dodo pour certains. Après le dodo\repos, ils sont allés aux toilettes\ lavage des mains et ils sont allés faire des jeux libres à l'extérieur.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 décembre 2022

Date

original signé par
Elki Imbeault

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 décembre 2022

Date